

Licence pro Arts et métiers du bâtiment en partenariat avec la FCMB

Formez-vous en alternance aux métiers du bâtiment et obtenez une licence pro du Cnam.

Intitulé officiel : Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Arts et métiers du bâtiment en alternance et en partenariat avec le Cnam Hauts de France et la FCMB d'Arras

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/>

Renseignements et candidature : <https://www.cnam-hauts-de-france.fr/>

Objectifs

Objectifs de la mention

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

01/ Bureau d'études structure

02/ Management et conduite de travaux

03/ Economie de la construction

04/ Building Information Modeling

06/ Ingénierie et construction bois

07/ Maintenance et gestion des infrastructures

08/ Arts et métiers du bâtiment.

Objectif du cursus

La formation prolonge et complète la formation traditionnelle des compagnons du bâtiment en apportant les compétences scientifiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la conduite de travaux. L'esprit des arts et métiers, la culture du compagnonnage, l'appropriation des bonnes pratiques de la construction durable et la maîtrise des outils informatiques constituent le dénominateur commun des enseignements et forgent l'identité de ce programme.

Mis à jour le 12-04-2024



Arrêté du 08 juillet 2021.

Accréditation jusque fin 2024-2025. le 28-01-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2025

Code : LP13508A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Responsabilité opérationnelle :
Stéphane ROHRBACH

Niveau CEC d'entrée requis :
Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Génie civil, construction et bois (23)

Métiers (ROME) : Conducteur / Conductrice de travaux du bâtiment (F1201) , Responsable de Petite ou Moyenne Entreprise -PME- (M1302) , Formateur / Formatrice bâtiment (K2111)

Code répertoire : RNCP40054

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Le titulaire de la certification est capable concevoir des solutions constructives à l'aide des technologies les plus récentes (et en particulier le processus BIM) dans le respect de la normalisation en vigueur, et de les mettre en œuvre dans le respect de la législation en vigueur, pour atteindre les objectifs de qualité, de coût, et de délai. Il intervient dans de petites ou moyennes entreprises en tant que conducteur de travaux. Le conducteur de travaux est à l'interface entre les différents intervenants (bureaux d'études, architectes, entreprises, sous-traitants) dans l'acte de construire. Il joue un véritable rôle de « chef d'orchestre ». Homme de terrain, le conducteur de travaux règle sur place et au quotidien les problèmes qui se posent au cours de la construction. Formé à l'entrepreneuriat et l'innovation, il pourra évoluer vers des fonctions de chargé d'affaires, de directeur de travaux dans son métier d'origine, ou de chef d'entreprise du bâtiment. Formé à la transmission des savoirs et des savoir-faire, il pourra encadrer et former les apprentis.

Métiers visés

- Conducteur de travaux (Bâtiment)
- Formateur (Bâtiment)
- Chef d'entreprise (Bâtiment)

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, d'immobilier ou de science de gestion.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : <http://btp.cnam.fr/>

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

Enseignements

60 ECTS

Histoire des sciences et techniques du bâtiment	USBT91
	3 ECTS
Transmission des savoirs et des savoir-faire dans le bâtiment	USBT92
	3 ECTS
Entrepreneuriat et innovation dans le bâtiment	USBT93
	6 ECTS
Management de projet BIM	USBT20
	6 ECTS
Gestion de projets de construction	USBT13
	3 ECTS
Préparation de chantier	USBT14
	3 ECTS
Gestion de chantier	USBT15
	3 ECTS
Droit de la construction	USBT97
	3 ECTS
Anglais professionnel	USBTM1
	6 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2
	3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3
	3 ECTS
Test d'anglais	UA2B10
	0 ECTS
Projet tutoré de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT17
	12 ECTS
Expérience professionnelle de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT18
	6 ECTS